



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique du sport

Question écrite n° 2431

Texte de la question

M Bernard Schreiner (Yvelines) interroge M le secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargé de la jeunesse et des sports, sur la situation actuelle du loto sportif. En 1987 les paris ont chuté de 30 p 100 par rapport à 1986, près d'un million de bulletins en moins en une année. Or 30 p 100 de ces enjeux vont au Fonds national du développement du sport (FNDS) et la chute des paris entraîne une diminution des sommes qui rentrent dans ce fonds : 468 millions de francs en 1987 au lieu des 700 millions inscrits à son budget. Il lui demande quelles sont les estimations de rentrée au FNDS pour 1988 et les mesures qu'il compte prendre pour augmenter la part destinée à la promotion du sport en particulier en réduisant la ponction de l'Etat sur ce jeu (en modifiant par exemple les ponctions supplémentaires instaurées par la loi de finances rectificative du 11 juillet 1986).

Texte de la réponse

Reponse. - Les moyens financiers dont dispose le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports pour mettre en œuvre sa politique sportive comprennent les crédits inscrits au budget général de l'Etat et les ressources du Fonds national pour le développement du sport. Après avoir connu une baisse sensible au cours du premier semestre de 1988, les recettes du FNDS auront un meilleur rendement en fin d'exercice et devraient être de l'ordre de 800 MF. Cette tendance pourrait être confirmée en 1989. S'agissant du budget de l'Etat, l'objectif du Gouvernement est de conforter les moyens consacrés au sport. Le projet de loi de finances pour 1989 qui sera prochainement présenté au Parlement fera apparaître les premières mesures allant en ce sens. Ainsi les ressources globales destinées aux activités sportives devraient connaître en 1989 une amélioration, dont bénéficieront les clubs sportifs et les structures décentralisées des fédérations.

Données clés

Auteur : [M. Schreiner Bernard](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2431

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 septembre 1988, page 2570